

NANINNE**Rue de la Gare de Naninne, 124
5100 Naninne****GPS X: 4.929789 - Y: 50.419653**

Visitée le 18/05/2014

1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Trottoirs et accotements – Eclairage public	Pavés	Moyen / Bon	
Bus (arrêt TEC) le plus proche	258 m	Arrêt avec abri	Asphalte	Bon	
Voitures	Rayon de 500 m	Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues		Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon	
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon	
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	50	0 m	Pavés – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	6	0 m	Râtelier couvert	Non-sécurisé	Bon
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR		Avec assistance			
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gares « PMR » les plus proches : Jambes (7 km) – Namur (10 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique		Ravel – Bus – PANG – PMR			
Vers le PANG	Pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
258	Ecoles



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs et accotements
- **Arrêt le plus proche** : « Ecoles » situé à 258 m



Arrêts « Ecoles »



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
258	Ecoles	0	89	Namur - Naninne

Autres arrêts à proximité

Il n'y a pas d'autre arrêt à proximité

➤ 2 roues

- Pas de Ravel ;
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires

➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m

- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Routes aux alentours du PANG



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction de Namur :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction de Ciney :**
 - Accès de plain-pied



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parkings voitures devant le PANG :**
+/- 50 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en pavés
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



- **Parking 2 roues :** râtelier avec 6 emplacements



- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gares « PMR » les plus proches :** Jambes (7 Km) – Namur (10 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG



7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE